

## ATELIER 4+ PARIS

### Architectes

13 Rue Fernand Léger

75020 PARIS

01 40 21 62 37

paris@la4p.fr

SARL D'ARCHITECTURE

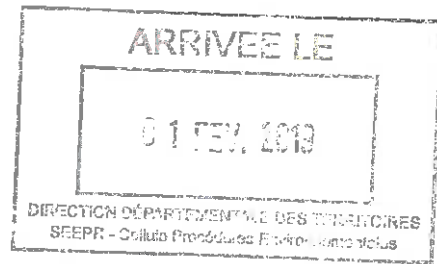
Au capital de 248 005 €

SIRET 493 290 357 00026

Code APE 7111 Z

N° TVA FR 89 493 290 357

Ordre des Architectes n° 511573



**DDT de la Marne**  
**Cellule environnementale**  
40 Boulevard Anatole France  
51022 Châlons-en-Champagne

Paris, le 25 décembre 2018

### Lettre RAR

Affaire : **65784 – LogiCor1 – Extension à Recy**

Objet : Réponse à demande de complément – demande d'examen au cas par cas

Madame, Monsieur

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande d'examen au cas par cas (cerfa n°14734\*03) complété intégrant vos demandes du 09/01/2019 à savoir :

- Compléter point 3 et fournir en annexe du cerfa l'évolution du tableau de nomenclature ICPE.
- Compléter point 4.7.2.
- Compléter point 6.1. Impact sur trafic
- Compléter point 6.1. Justification déchets
- L'annexe n°2 : échelle document graphique doit être modifiée au 1/25 000ème.

En complément du Cerfa, vous trouverez l'évolution du tableau de nomenclature ICPE ainsi qu'un nouveau plan de situation (annexe 2 obligatoire) à l'échelle 1/25 000ème.

Dès réception des compléments, nous vous remercions d'en informer la maîtrise d'ouvrage par courrier à cette adresse :

*A l'attention de M.PHILIPPOT*

**LOGICOR**

134, bd Haussmann

75008 Paris

Ainsi qu'une copie scannée par mail aux adresses suivantes [philippot@logicor.eu](mailto:philippot@logicor.eu) et [remi.fauquette@logicor.eu](mailto:remi.fauquette@logicor.eu) (maître d'ouvrage).

Je vous prie, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Kevin BIAN**

### PARIS

13 rue Fernand Léger

75020 PARIS

### LYON

31 rue Mazonod

69003 LYON

### MARSEILLE

84 rue Borde

13008 MARSEILLE

### CHAMBERY

17 avenue Lac Léman

73370 LE BOURGET DU LAC

[www.lesateliers4plus.fr](http://www.lesateliers4plus.fr)



**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception : Dossier complet le : N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale LOGICOR 1

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale PHILIPPOT Pierre - Président

RCS / SIRET 49052682900034 Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 - Installation classée pour la protection de l'environnement	a) Entrepôt soumis à autorisation au titre des rubriques 1510, 1530, 2662, 2663-1, 4755-2, à enregistrement pour les rubriques 1511 et 2663-2 et à déclaration pour les rubriques 1532 et 2925. Pièce complémentaire n° 1
39 - Travaux construction et opérations d'aménagement	a) Construction d'une extension de 18 600 m²

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Extension comprenant :

- \* la construction de 3 cellules de 5950m² d'emprise environ  
-> ces cellules étant soumises principalement à la rubrique 1510 feront l'objet d'un porter à connaissance
- \* la mise en oeuvre de quais de déchargement
- \* la construction d'un local de charge d'environ 200m²
- \* la construction de bureaux/locaux sociaux de 540m² environ
- \* l'agrandissement de la voirie périphérique
- \* la création d'un parking VL supplémentaire
- \* la création de bassins pour la gestion des eaux pluviales du site, y compris la gestion des risques ICPE

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre d'étendre l'activité de la plateforme exploitée par MHCS.  
Le propriétaire de cette plateforme étant LogiCor 1

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

L'emprise des travaux se fait principalement sur des terrains aujourd'hui cultivés. Les travaux comprendront principalement du terrassement par déblais de terre et mise en forme de talus pour gérer les différences de niveaux entre le terrain existant en périphérie de site et le terrain projeté.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet permettra d'étendre l'exploitation déjà existante.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de permis de construire  
Dossier de porter à connaissance

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Agrandissement de l'assiette foncière	9ha existants +3ha = 12ha
Agrandissement de la construction par ajout de :	
- 3 Cellules de 62m de large par 96 m de profondeur	3 x 5950m <sup>2</sup> environ
- 1 Local de charge de 10m x 20m environ	1 x 200m <sup>2</sup>
- 1 plot bureau et locaux sociaux de 15m x 36m	1 x 540m <sup>2</sup> environ
- Agrandissement voirie + création parking	+7600m <sup>2</sup> d'enrobé à créer

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48 ° 59 ' 45 " N Lat. 4 ° 20 ' 01 " E

1, rue des Madilles  
51520 RECY

Référence cadastrale :  
Section, Y, parcelles 786, 787, 790,  
792, 795, 797, 800, 802, 803, 806,  
807, 810

Section Y, parcelles 908 pour partie  
912 pour partie, 915 pour partie  
916 pour partie, 918 pour partie  
921 pour partie

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),  
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,  
38° ; 43° a), b) de l'annexe à  
l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Le site a fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter en février 2009.

L'enquête publique s'est déroulée du 8 juin 2009 au 8 juillet 2009.  
L'exploitation du site est autorisée par un arrêté préfectoral du 16 octobre 2009 et des  
arrêtés complémentaires du 29 octobre 2009, du 24 janvier 2011, du 28 juin 2012 et  
du 23 juillet 2018.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le bâtiment existant présente une superficie d'environ 43 000 m<sup>2</sup> sur une parcelle  
de 9 hectares. Il comporte 7 cellules de stockage.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> )
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(source : <a href="http://www.geoportail.gouv.fr">www.geoportail.gouv.fr</a> )
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE approuvée par arrêté préfectoral du 25 Juin 2015 La partie de l'extension est dans la zone des 250m de la RN44 classée en catégorie 2
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : <a href="http://whc.unesco.org/fr/carte-interactive/">http://whc.unesco.org/fr/carte-interactive/</a> <a href="http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Pole-patrimoines/Conservation-regionale-des-monuments-historiques-CRMH/Listes-des-edifices-protéges-au-titre-des-monuments-historiques-Grand-Est">http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/Pole-patrimoines/Conservation-regionale-des-monuments-historiques-CRMH/Listes-des-edifices-protéges-au-titre-des-monuments-historiques-Grand-Est</a>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	source : <a href="http://sig.reseau-zones-humides.org/">http://sig.reseau-zones-humides.org/</a>

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site Hors zonage réglementaire PPRI de la Marne source : zonage réglementaire téléchargeable sur <a href="http://www.marne.gouv.fr">http://www.marne.gouv.fr</a>  Site Hors zonage réglementaire PPRN secteur Châlons-en-Champagne source : zonage réglementaire téléchargeable sur <a href="http://www.marne.gouv.fr">http://www.marne.gouv.fr</a>
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : <a href="http://sigessn.brgm.fr">http://sigessn.brgm.fr</a>
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau utilisée sur le site (eau potable et eau incendie) est issue du réseau public de distribution d'eau potable. Dans le cadre de son activité logistique, le site n'utilisera pas d'eau industrielle.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'accompagnera de terrassement par déblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'accompagnera de terrassement par déblais. L'étude géotechnique précisera le mode opératoire pour la constitution de la plateforme destinée à recevoir le dallage
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se fait sur des parcelles agricoles issues du remembrement
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'extension s'accompagne du rachat de 3ha de terrain aujourd'hui cultivés de façon conventionnel
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité logistique du site engendre du trafic routier. Actuellement le trafic est de l'ordre de 120 poids lourds par jour. Une augmentation de 20 poids lourds par jour est envisagée avec la construction de l'extension. Pour les véhicules légers, le trafic envisagé est de 300 véhicules par jour sur 2 postes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les seules sources de bruits générées seront celle des camions en circulation sur le site.  Une infime parti du terrain projeté se situe titue à moins de 250m de la RN44. tous les points de l'extension projetée seront à plus de 250m de la RN44

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules sources de vibrations sont ceux des camions en circulation
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement éclairé Les appareils d'éclairage extérieurs qui seront mis en place sur le site seront adaptés pour ne pas créer de pollution lumineuse diffuse.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non hormis gaz échappements L'établissement ne présente que peu de risques de pollution atmosphérique.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'utilise pas d'eaux industrielles. L'eau potable est utilisée uniquement pour les besoins du personnel, pour l'entretien des locaux et les installations incendie. Les effluents liquides sont rejetés conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral qui autorise l'exploitation du site.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Non. A noter que la gestion des déchets sera traité dans le cadre du dossier de porter à connaissance L'activité logistique produit essentiellement des déchets d'emballage et des déchets non dangereux qui sont triés, conditionnés et enlevés conformément à la réglementation en vigueur et aux dispositions de l'arrêté préfectoral qui autorise l'exploitation du site. L'extension va générer une augmentation de l'activité de 30%.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De façon très mineur

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Oui mais de façon non significative dans le sens où il s'agit d'une extension.  
Ainsi seront augmenté :

- la circulation à l'intérieur du site
- l'emprise des zones éclairées de nuit pour l'exploitation et la sécurisation du site

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pas d'effet négatifs notable.

Pour information la gestions des eaux pluviales de voiries fait l'objet d'un traitement passant par séparateur hydrocarbure. La gestions des risques liée au classement ICPE est gérée entre autre par des murs coupe-feu, un système de sprinklage et des confinements des eaux d'aspersion d'incendie.  
Les eaux usées sont raccordées au réseau public

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non étant donné que l'environnement ne présente pas de singularité significative. En effet, l'extension de la plateforme est implantée au sein d'une ancienne ZAC ayant vocation à accueillir ce type d'installation.

D'autre part, les impositions du PLU amène à planter en nombre des arbres de haute tige, ce qui pourra favoriser la réimplantation d'un écosystème en accord avec l'esprit de la ZAC

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Point 3 : pièce complémentaire 1

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

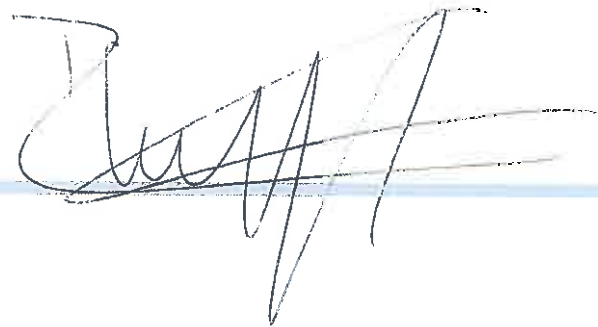
Fait à

Paris

le.

24 janvier 2019

Signature





## CLASSEMENT ICPE DU SITE MHCS DE RECY

Le tableau ci-dessous présente le classement ICPE de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 2018 complété par la capacité de l'extension.

Rubrique	Désignation de l'activité	Capacité de l'installation existante	Régime	Capacité de l'installation avec l'extension	Régime
1510-1	Entrepôt couvert (stockage de produits en quantité supérieure à 500 t)	Cellules n°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Volume = 585 844 m <sup>3</sup> 40 172 t de matières combustibles	A	Cellules 1 à 10 Volume = 836 920 m <sup>3</sup> 57 388 t de matières combustibles	A
1511-1	Entrepôts frigorifiques	Cellules n°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 Volume de l'entrepôt = 585 844 m <sup>3</sup>	A	Cellules 1 à 10 en température contrôlée Volume de l'entrepôt = 836 920 m <sup>3</sup>	A
1530-1	Dépôt de papier, carton ou matériaux combustibles analogues	Volume susceptible d'être stocké : 53 954 m <sup>3</sup>	A	Volume susceptible d'être stocké : 77 077 m <sup>3</sup>	A
2662-1	Stockage de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques)	Volume susceptible d'être stocké : 66 952 m <sup>3</sup>	A	Volume susceptible d'être stocké : 95 648 m <sup>3</sup>	A
2663-1-a	Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères A l'état alvéolaire ou expansé tels que mousse de latex, de polyuréthane, de polystyrène, etc.	Volume susceptible d'être stocké : 66 952 m <sup>3</sup>	A	Volume susceptible d'être stocké : 95 648 m <sup>3</sup>	A
2663-2-b	Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères Dans les autres cas et pour les pneumatiques	Volume susceptible d'être stocké : 66 952 m <sup>3</sup>	E	Volume susceptible d'être stocké : < 80 000 m <sup>3</sup>	E
4755-2-a	Alcools de bouche d'origine agricole	1 500 m <sup>3</sup>	A	1 500 m <sup>3</sup>	A
1532-3	Dépôt de bois sec ou matériaux combustibles analogues	Volume susceptible d'être stocké : 13 000 m <sup>3</sup>	D	Volume susceptible d'être stocké : 18 571 m <sup>3</sup>	D
2925	Atelier de charge d'accumulateur.	120 kW	D	240 kW	D
2910-A	Combustion	720 kW	NC	1 MW	D
4734	Produits pétroliers et carburants de substitution	1 t	NC	1 t	NC
4802-2	Gaz à effet de serre fluorés	152 kg	NC	< 300 kg	NC





REÇU LE 15 JAN. 2019

Direction départementale  
des territoires  
Service Environnement  
Eau, Préservation des Ressources  
Cellule Procédures Environnementales

Châlons-en-Champagne, le - 9 JAN. 2019

Nos réf. :

Vos réf. :

Courriel : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Affaire suivie par : Vincent ROGER

courriel : vincent.roger@marne.gouv.fr

Tél. 03 26 70 81 90

LRAR n° : 1A 156 834 30419

Monsieur,

Suite au dépôt de votre demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale à la Direction Départementale des Territoires (DDT) du département de la Marne, je tiens à vous informer que votre demande a été examinée sur la forme (examen de la complétude) par les services de l'État conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Je vous indique que votre demande a été jugée incomplète :

- Au point 3 du Cerfa (catégories du R122-2 concernées) la rubrique n°1 (ICPE) du R122-2 n'est pas mentionnée. Le projet d'extension consiste en l'ajout de 3 cellules d'entreposage de 6000 m<sup>2</sup>. Différentes rubriques de la nomenclature ICPE sont concernées par le projet et certaines d'entre elles sont concernées par des extensions en net équivalentes au moins au seuil de l'enregistrement ce qui justifie en soi une demande d'examen au cas par cas. Au vu des éléments préalablement transmis à l'inspection des installations classées lors de vos échanges, seraient a minima concernées les rubriques 1510, 1530, 2663-1, 2663-2 et 2662 par des augmentations au moins égales au seuil de l'enregistrement. Cette information doit figurer dans le Cerfa et le Cerfa doit ainsi prendre en compte la thématique ICPE et être revu en conséquence. Il pourrait être judicieux de fournir en annexe du Cerfa l'évolution du tableau de nomenclature ICPE du site afin d'illustrer la rubrique n°1 du R122-2.

- Par ailleurs, le tableau au point 3 du Cerfa doit préciser dans sa colonne de droite non pas l'intitulé de la rubrique du R122-2 concernée mais bien les éléments factuels du projet qui permettent de classer dans la rubrique. Ce point est illustré dans la « notice explicative pour les demandes d'examen au cas par cas », enregistrée sous le numéro 51656#04.

- Le point 4.7.2 du Cerfa n'est pas rempli. Le projet étant une modification d'une installation existante il convient de préciser à ce point les installations existantes (description sommaire, dimensions, arrêtés préfectoraux applicables, etc.).

- Au point 6.1 du Cerfa l'impact sur le trafic n'est pas détaillé.

- Au point 6.1 du Cerfa la non augmentation de la production de déchets est à justifier. Il est écrit qu'un porter à connaissance détaillera ce point. Il convient de faire figurer dans le Cerfa une estimation de l'augmentation.

- L'annexe obligatoire n°2 transmise est à l'échelle 1/10 000. Elle doit être à l'échelle 1/25 000 ou à défaut entre 1/16 000 et 1/64 000.

Société LOGICOR  
à l'attention de M. PHILIPPOT  
134, boulevard Haussmann  
75008 PARIS

Vous veillerez à transmettre au bureau de l'environnement de la Direction Départementale des Territoires (DDT) du département de la Marne les compléments attendus.

Dans l'hypothèse où les compléments fournis seraient toujours insuffisants, le projet pourra être considéré par défaut comme devant faire l'objet d'une évaluation environnementale.

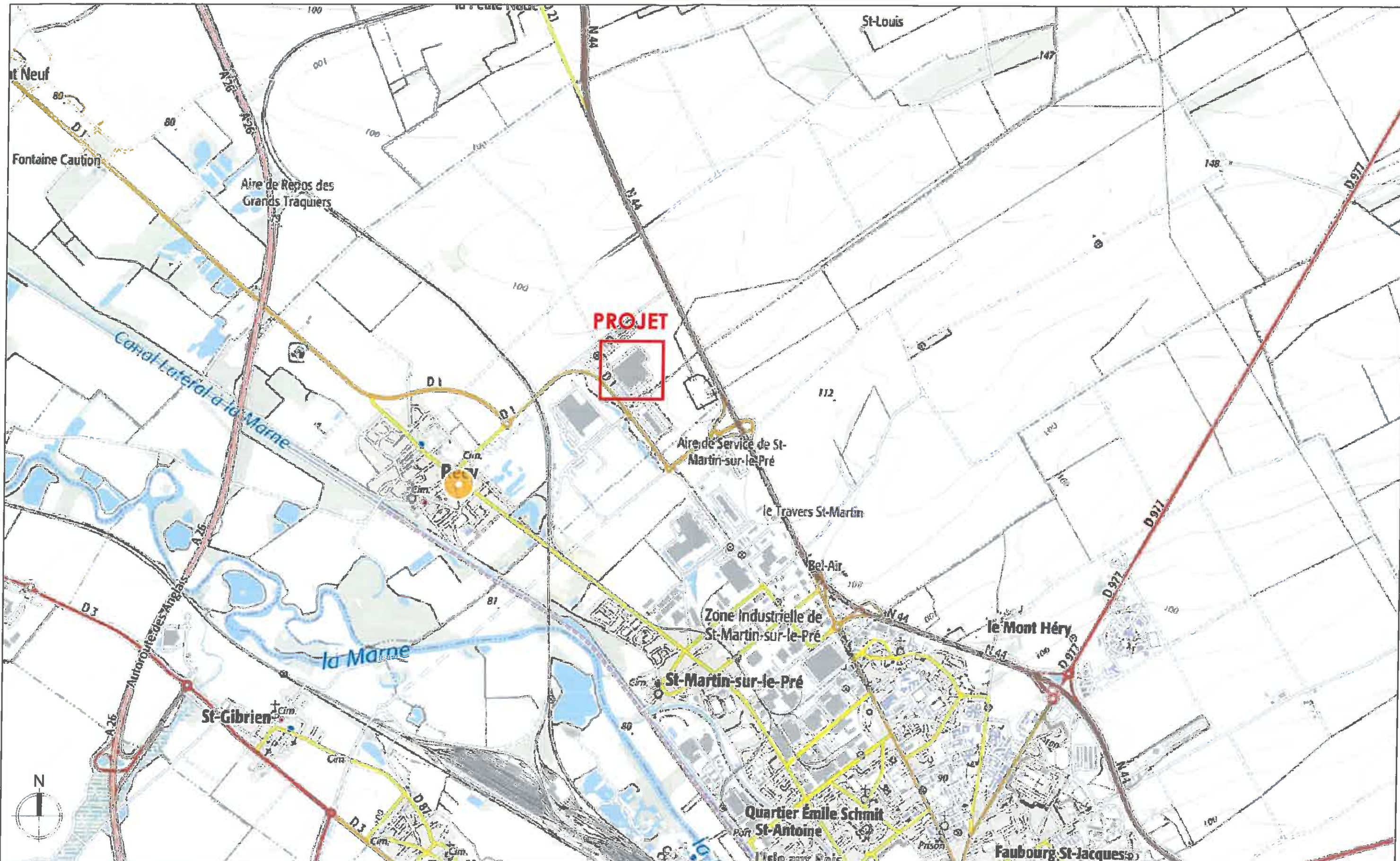
Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général de la Préfecture,



Denis GAUDIN



PHASE Etude au cas par cas	DOSSIER 65784	Objet du plan :	<b>Annexe 2 : PLAN DE SITUATION</b>		Echelle 1/25 000ème
DATE 25/01/2019	PLAN n° annexe 2	Maître d'ouvrage:	<b>LOGICOR</b>		Maître d'oeuvre
Ref.info 65620 - 0 - Impl - 0 - A.pln	INDICE A		104, avenue de France 75013 Paris		<b>lesateliers4+ PARIS</b> 13, rue Fernand Léger 75020 PARIS
			Opération <b>Extension d'un ensemble immobilier logistique</b> Parc industriel de Recy et de St-Martin-sur-le-pré RECY 51520		

